

Retour sur l' A.G 2025 à Loiron-Ruillé, le 8 février

La petite salle de Loiron était comble : devant 50 personnes, Béatrice, notre présidente, ouvre la 7ème Assemblée Générale de l'Association en rappelant que l'objectif de « Compostelle 53 & Autres Chemins » est de « faire vivre » les chemins qui traversent la Mayenne, et de mettre en valeur la connexion avec les Itinéraires Culturels Européens (ICE).

Cette cohérence avec les différents partenaires qui nous stimule et nous pousse à partir pour des itinéraires à longue distance, ne peut être possible que grâce à l'implication des bénévoles de l'Association, quelle que soit leur mission et la durée de leur engagement.



Patricia, la secrétaire, présente ensuite le rapport d'activités en énonçant les principales décisions prises au cours de l'année passée : Maintien de la cotisation annuelle (année civile) à 15 € par personne, gestion des cartes d'adhérents par Helloasso. Pour faciliter les départs, la remise en main propre des carnets de pèlerins est encouragée ou les frais d'envoi offerts en cas d'impossibilité de se voir.

La parole est ensuite donnée aux responsables des Commissions « Aide au départ », « Balisage » et « Hébergement ».

Marie-Blanche responsable de la commission **aide au départ** énumère les rendez-vous de l'année 2024 : Trois permanences ont été faites à Craon, Laval, Mayenne où 19 personnes ont été accueillies ; complétées par quatre réceptions à domicile. La personnalisation du carnet de pèlerin est effective.

La nouveauté, ce sont les ateliers d'aide au départ lors de la marche rencontre du 13 avril. Ils ont suscité beaucoup d'intérêt, ce fut une réussite. Cette journée est reconduite en 2025, le 26 avril.

Jean-Marie, responsable de la commission **balisage**, annonce un bilan de 71 km de chemin balisés dont 52 km sur le Chemin d'Angers (10/11 km par jour). En 2025, est prévu la finalisation du balisage jusqu'à Pont au Bray (Landivy) et la mise en place du logo du Mont-Saint-Michel au niveau de chaque écluse du chemin de halage depuis Daon.

Maryse et Jacqueline co-responsables de la commission **Hébergement**, mettent en avant le nombre de nuitées qui est passé de 132 à 292. Le réseau s'est enrichi de 6 nouveaux hébergeurs en 2024. En 2025, il faudra renforcer ce réseau sur les communes du Nord Mayenne et contacter les mairies pour ce besoin d'hébergement.

Cette AG, se poursuit avec la présentation des comptes par la présidente, les trésoriers Gabriel et

Colette étant excusés. Le budget est équilibré, conforme au prévisionnel. Le résultat est excédentaire grâce à l'abandon des frais kilométriques par les baliseurs d'une part et les membres du CA d'autre part. Surseoir à l'A.G. de Compostelle France à Lourdes a généré une économie de 600€. La mise à disposition des salles pour nous réunir et pour nos manifestations est en quelque sorte, une subvention des communes. Merci à celles qui nous offrent cette facilité.

L'AG statutaire s'est conclue avec le vote des rapports et l'élection du tiers-sortant. Trois nouveaux administrateurs ont été élus : Maryse, Luc et Josette.

La table ronde a été le temps fort de cette AG. Elle réunissait les partenaires mayennais avec lesquels l'association a coopéré. De droite à gauche : pour la Commission tourisme du Bocage Mayennais, le président M. Jean-Marc Allain et la chargée de mission Nathalie Herbaudeau, pour le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP), le président M. Michel Rose, pour l'Association Châtillon Patrimoine, la trésorière, Mme Marie-Céline Lecoq et Pascal, adhérents et pour l'Association du Patrimoine de l'Erve et de l'Orthe (APEO), Sylvie la secrétaire et Mme Raymonde TATIN, adhérente.



Les échanges furent animés et conviviaux. Ils contribuent à nous connaître davantage et à mieux interagir ensemble sur le territoire.

L'après-midi s'est conclu autour d'un verre de l'amitié et des bouchées gourmandes confectionnées par les membres de l'association.

Marie-Lu et Béatrice membres du CA